

SAISON 2019 – 2020

Annexe 1

NOM:.....Prénom:.....

Né (e) le :.....à.....

Adresse:.....

Code postal:.....Ville:.....

Etablissement.....

Téléphone domicile:.....

Téléphone portable:.....

E.mail:.....

Fait à..... le.....

Signature

Souhaite recevoir la newsletter: oui non

Pour le mineur **OU** Majeur

Je soussigné, Mme, Melle, MrPère, mère, tuteur, tutrice (rayer les mentions inutiles) **autorise** : Nom : Prénom :

1- à prendre une licence loisir ou une licence compétition (rayer la mention inutile) auprès de la Fédération Française du Sport Adapté, par l'intermédiaire de l'association sportive :

No affiliation association : 26/07 Raison sociale : Coala26

2- à participer sauf contre indication médicale aux activités physiques et sportives

3 -Assurance: J'ai pris connaissance de la notice d'information (Alianz) et je souscris au choix suivant:

☐ Pas d'assurance

☐ B1

☐ B2

☐ B3

4-Sauf signalement autorise l'exploitation du droit à l'image du licencié :

5- Les responsables de l'association sportive ou, si nécessaire, la Fédération Française du Sport Adapté, à prendre toute décision d'ordre médical et chirurgical, en cas d'accident sérieux nécessitant une intervention urgente.

Fait à..... le..... Signature

OU Pour le Majeur sous tutelle

Je soussigné, Mme, Melle, MrPère, mère, tuteur, tutrice (rayer les mentions inutiles) **autorise** : Nom : Prénom :
.....

1- à prendre une licence loisir ou une licence compétition (rayer la mention inutile) auprès de la Fédération Française du Sport Adapté, par l'intermédiaire de l'association sportive :

No affiliation association : 26/07 Raison sociale : Coala26

2- à participer sauf contre indication médicale aux activités physiques et sportives correspondant à la licence.

3 -Assurance: J'ai pris connaissance de la notice d'information (Alianz) et je souscris au choix suivant:

☐ Pas d'assurance

☐ B1

☐ B2

☐ B3

4-Sauf signalement autorise l'exploitation du droit à l'image du licencié :

5- Les responsables de l'association sportive ou, si nécessaire, la Fédération Française du Sport Adapté, à prendre toute décision d'ordre médical et chirurgical, en cas d'accident sérieux nécessitant une intervention urgente.



COTISATION (fixée par l'AGO)

Pour la saison 2019/2020 (validité jusqu'au 31/08/20)

La cotisation s'adresse aux participants, aux accompagnants et aux dirigeants. Elle est composée:

♦ **De l'adhésion à Coala26: 18 €**

♦ **et Du coût de la licence avec assurance responsabilité civile : 42€**

(part fédérale(25 €) + Part régionale et départementale (fixe à 16 €) + Assurance Responsabilité Civile (0,95€))

♦ **+ De la prise en charge de l'activité: voir tableau ci-dessous**

La licence permet de participer aux journées découvertes et aux rencontres organisées par le Comité Départemental de Sport Adapté. L'association se réserve le droit de statuer sur toute demande particulière selon le cas.

Sections: Coût de l'activité

Séances hebdomadaires (32 séances):

100€

Foot Romans, Pierrelatte/ Montélimar, Valence,

Athlétisme Romans,

Sport boule Châteauneuf sur Isère, Pierrelatte

Réduction de 50 % pour les 2^{de} et 3^{ème} activités hebdomadaires :

Si 1 activité régulière hebdomadaire 100 €

Si 2 activités hebdomadaires 100+50 150 €

Si 3 activités hebdomadaires 100+50+50 200 €

Séances mensuelles (10 séances)

Escrime Romans 40 €

Activités aquatique Tain 40 €

Activité Unique Randonnée 25 €

Vélo 40 €

Avec les clubs partenaires

Escalade

Tennis

Football

MPT du Plan Valence

Tennis club Chatuzange
le Goubet

Hauterives

**A voir avec le club
partenaire**



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Vu le Code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5
Annexe II-22 (article A. 231-1) du Code du sport

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive Sport Adapté.

Répondez vous-même, ou avec l'aide d'un proche, aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Attestation de renseignement du questionnaire de santé

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné Madame/Monsieur

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFSA ne pourra être recherchée.

Date et signature du sportif :

Pour les mineurs et majeurs protégés :

Je soussigné Madame/Monsieur

, en ma qualité de représentant légal de

, atteste qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité en tant que représentant légal du sportif et qu'en aucun cas celle de la FFSA ne pourra être recherchée.

Date et signature du représentant légal :

Attestation d'impossibilité de renseigner le questionnaire de santé

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné Madame/Monsieur

- atteste ne pas être en mesure de renseigner le questionnaire de santé QS-SPORT ;
- fournis à mon club un certificat médical datant de moins d'un an.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFSA ne pourra être recherchée.

Date et signature du sportif :

Pour les mineurs et majeurs protégés :

Je soussigné Madame/Monsieur

en ma qualité de représentant légal de

- atteste ne pas être en mesure de renseigner le questionnaire de santé QS-SPORT ;
- fournis à mon club un certificat médical datant de moins d'un an.

Je sais qu'à travers cette attestation, j'engage ma propre responsabilité en tant que représentant légal du sportif et qu'en aucun cas celle de la FFSA ne pourra être recherchée.

Date et signature du représentant légal :



CERTIFICAT MÉDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATIONS À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES EN SPORT ADAPTÉ SAISON SPORTIVE 2019-2020

N° de licence FFSA :

Nom du club FFSA :

Je soussigné(e), Docteur

Certifie, après avoir examiné Mme, Mr

Né(e) le

☐ Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique de toute activité physique et sportive adaptée « hors compétition » que le licencié aura choisie (participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous).

☐ Qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable ce jour, ne contre indique la pratique des activités physiques et sportives adaptées « en compétition », dans les disciplines suivantes (citer chacune des disciplines autorisées en compétition), que le licencié aura choisie :

-
-
-
-

Restrictions ou remarques éventuelles :
.....

NB : pour les disciplines concernées par l'article A. 231-1 du Code du sport, modifié par l'arrêté du 9 juillet 2018, se référer à ce texte (alpinisme, boxe anglaise, plongée subaquatique, rugby, spéléologie, etc.).

Protection des données : Informations préalables

Les informations recueillies dans le présent certificat ont pour finalité l'obtention d'une licence d'une fédération sportive (article L. 231-2 du Code du sport). Ces informations sont enregistrées par l'association à des fins de saisie de la licence. Elles sont conservées pendant la durée contractuelle de la licence soit, à raison d'une saison sportive par l'association concernée et la date du certificat médical est mentionné dans le fichier informatisé tenu par la Fédération Française du Sport Adapté. Cette durée peut être prorogée dans le cas d'un renouvellement de licence (cf. page 2 du présent document). Le dossier du sportif comprenant ce certificat médical est également conservé à des fins d'archivage pendant une durée de 10 ans au maximum à compter du non renouvellement de sa licence par l'association concernée. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et d'un droit de rectification ou d'un droit de suppression des données vous concernant. Afin d'exercer ces droits, vous pouvez contacter l'association qui a saisi votre licence.

Fait à..... le

Signature et cachet du médecin :

INFORMATIONS

Ce certificat médical est à fournir pour la 1^{ère} délivrance de licence compétitive dans la discipline concernée puis :

- tous les 3 ans (sauf réponse positive à l'une des questions du questionnaire de santé QS-SPORT) ;
- tous les ans pour les disciplines concernées par l'arrêté du 9 juillet 2018 modifiant l'article A. 231-1 du Code du sport (rugby, alpinisme, etc.) ;
- tous les ans et rempli par un médecin agréé par la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins - FFESSM (plongée, etc.), le snorkling (nage avec palme, masque et tuba) et les baptêmes de plongée.

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA, les sportifs ou leur représentant légaux présents doivent se munir de l'ordonnance du traitement en cours.

De plus, il est vivement conseillé de se munir également de la carte vitale et éventuellement de la carte d'affiliation à une mutuelle complémentaire.

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA :

- Les responsables des associations sportives doivent se munir de la licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ;
- Les sportifs dont le certificat médical mentionne certaines contre-indications à la pratique sportive doivent présenter, avec la licence sportive, ce certificat médical lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA, que ce soit au niveau départemental, régional ou national ;
- Les sportifs doivent se munir de la dernière ordonnance voire des renseignements médicaux, sous pli cacheté que tout médecin intervenant en urgence devrait connaître (secret médical).

Ces documents sont nécessaires au médecin en cas d'intervention médicale urgente.

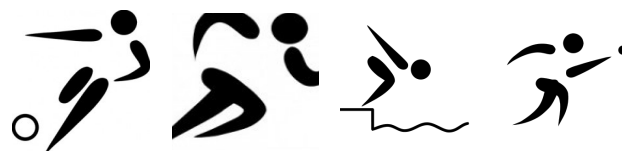
En cas d'accident, la responsabilité des dirigeants d'association peut être engagée, s'ils n'ont pas fourni ces deux documents.

Ci-dessous les disciplines pratiquées en compétition nationale à la FFSA :

Athlétisme (<i>ly compris cross</i>)	Canoë-Kayak	Handball	Ski alpin
Activités du cyclisme (VTT et Cyclisme)	Escalade	Judo	Ski de fond
Badminton	Equitation	Lutte	Sarbacane
Basket Ball	Football	Natation	Tennis
	Futsal	Pétanque	Tennis de table
	Gymnastique	Rugby	Tir à l'arc

Sources :

- Instruction n°00-066JS du 7 avril 2000 et dispositions du Code du sport ;
- Loi n°2006-405 du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la protection de la santé des sportifs ;
- Code du Sport : Chapitre II – Lutte contre le dopage – articles L. 232-1 / 31 ;
- Loi du 23 mars 1999 – J.O. du 24 mars 1999.



Pour accompagner le développement et la pérennité de l'association, les familles, les entreprises peuvent faire des dons et devenir « **membres sympathisants** » de Coala26.

L'association est agréée d'intérêt général » est peut à ce titre délivrer un document CERFA qui permet d'avoir une réduction fiscale à hauteur de 60 % pour les entreprises et 66% pour les particuliers.

Je précise mes coordonnées :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel :

Téléphone :

Afin de pouvoir émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction l'année suivante de mon versement

Les informations recueillies sont indispensables au traitement de votre don. Elles sont enregistrées dans le respect de la loi du 6 janvier 1978, dite loi informatique et libertés.

Fait àle.....

Signature

Récapitulatif des 4 documents à FOURNIR pour la licence

- ☐ L'imprimé de licence individuelle 2018/2019 (annexe 1)
- ☐ L'autorisation parentale (si vous êtes mineur) (annexe 2)
- ☐ Votre cotisation (annexe 3) (licence + adhésion + activité s'il y a)
- ☐ Le questionnaire santé signé « QS SPORT »(annexe 4) ou le certificat médical (annexe 4 bis) si nécessaire